Docusign Envelope ID: A337BF8E-848F-47F1-B949-011842706ED9

ABLFc INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : LE PARC DES ESSARTS
180 RUE PIERRE GEORGES LATECOERE
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le six septembre,
A dix heures,

Les associés de la Société ABLFc INVEST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par la Présidente de la Société.

Monsieur François CLERC est désigné en qualité de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

DS FC Paraphe MJT DS TS

Docusign Envelope ID: A337BF8E-848F-47F1-B949-011842706ED9

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur François, Jacques CLERC,
Né à BOURG-EN-BRESSE (01), le 18 avril 1983,
De nationalité française,
Demeurant 292 route de la combe 69270 CAILLOUX SUR FONTAINES.

Monsieur François CLERC accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité liée avec l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour la Présidente
Monsieur Jean-Jacques TESSIER
Et Monsieur Stéphane TESSIER
Cogérants
« Bon pour démission des fonctions de Présidente »

"Bon pour démission des fonctions de Présidente"

DocuSigned by:
TESSIER Stéphane
FDF40C5587834D8...

Signé par :
Jacques TESSIER
D36E5D518E6E4BA...

Le secrétaire de séance
Monsieur François CLERC
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

"Bon pour acceptation des fonctions de Président"

DocuSigned by:
François CLERC
33195376C2B4499...